

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 06 juillet 2017

Présents : Claude Vignon, Gilles Breton, Andrée Séquier, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra, Laurent Benoit

Le Maire annonce les dates des élections municipales partielles complémentaires pour l'élection de cinq conseillers municipaux fixées au 10 et au 17 septembre 2017 par arrêté préfectoral. Les candidatures devront être déposées entre le 7 et le 24 août 2017 en sous-préfecture de Die.

Le Maire présente le nouvel agent administratif, Mme Gwladys Jourdan, qui remplacera Mme Virginie Perucca. Les deux agents seront en tuilage sur le mois de juillet 2017 pour faciliter la transmission des dossiers en cours.

Délibérations du conseil

→ 3^e tranche des travaux d'assainissement collectif : approbation d'un avenant modifiant le montant du marché pour prendre en compte des sujétions techniques imprévues et des travaux supplémentaires, pour un montant de 88 780,30 €HT. Le marché de travaux final s'élève à 681 682,55 €HT.

Voté à l'unanimité.

→ Le prestataire des repas de la cantine scolaire soumet chaque année ses tarifs à la révision. Le prix du repas sera augmenté de 0,09€ pour l'année scolaire 2017-2018. En tenant compte des réponses aux questionnaires distribués aux parents, la mairie propose de prendre à sa charge cette augmentation. Le ticket cantine à charge des familles restera donc de 4,47€ par repas sous réserve d'une décision conjointe avec la commune de Saint-Julien.

Voté à l'unanimité.

→ Suite à la consultation lancée en juin pour le marché de travaux de surfacage du terrain multisports, 3 entreprises ont répondu. Après analyse et classement des offres, le marché est attribué à l'entreprise Cheval de Bourg de Péage pour un montant de 13 280 € HT.

Voté à l'unanimité.

Les financements de l'opération ont été accordés à 80%, la consultation pour la fourniture et la pose du terrain multisports sera lancée cet été pour une installation à l'automne.

→ Vote d'une décision modificative du budget communal :

- inscription du projet de terrain multisports
- inscription des dotations de l'Etat

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Le département de la Drôme mettait un ordinateur à disposition de l'agent administratif en charge de la station d'Herbouilly. Suite au départ de cet agent et à la fin de la mission de secrétariat, le matériel informatique doit être restitué. Un ordinateur sera acheté pour le nouvel agent administratif de la Mairie.

→ Le commerce de La Saponaire a transmis une demande concernant un projet de signalétique suite aux travaux de façade de son bâtiment :

- panneaux en contreplaqué démontables sur les volets avec illustration d'une épicerie ancienne lorsque ceux-ci sont fermés. Le conseil valide le principe de ces panneaux.
- Enseigne accrochée ou suspendue à la casquette devant le bâtiment et enseigne au-dessus du panneau « info » : Le conseil demande un schéma détaillé avec les côtes et les couleurs. L'objectif est de vérifier l'insertion visuelle du projet et son harmonie avec la façade.
- Demande de participation financière à la fabrication de ces enseignes : la mairie ne donne pas suite, une demande similaire avait été refusée. Les travaux de rénovation du local ne donnent pas lieu à une augmentation de loyer.

→ Virginie Dal-Pra présente le projet des Nouvelles Activités Périscolaires et informe le conseil que l'organisation pour l'année scolaire 2016-2017 restera la même que l'année précédente, à savoir : de 13h30 à 14h30 les lundis, jeudis et vendredis.

Un animateur sera employé à l'année sur ces 3 temps et des activités encadrées par des intervenants externes seront proposés sur certaines périodes (pistes : poterie, couture/laine, cuisine, etc...).

L'école de Saint-Julien propose le recrutement mutualisé d'une personne en CUI-CAE pour assurer des temps de cantine/périscolaire à l'école de Saint-Julien et les NAP à Saint-Martin. Ceci permettrait d'avoir en permanence 2 animateurs sur les temps des NAP, en plus d'intervenants ponctuels.

Le conseil valide le principe d'une embauche mutualisée avec Saint-Julien, portée par la mairie de Saint-Julien avec facturation de 3h hebdomadaires à la Mairie de Saint-Martin.

→ Le commerce de l'Ancolie a transmis une demande à la mairie pour définir un nouvel emplacement pour sa terrasse estivale. La propriétaire sollicite en effet le déplacement de la terrasse devant l'église de manière définitive. Le conseil approuve, un accès permanent à l'église sera conservé.

Informations au conseil

→ Le Maire présente les résultats du questionnaire envoyé aux enfants de 6 à 18 ans quant à la pertinence d'un terrain multisports au bas du village. Les retours sont très positifs (31 retours sur 54, 1 seul avis négatif). Les résultats complets ont été publiés sur le site internet de la mairie.

→ Le réaménagement de la mairie avance mais avec du retard. L'emménagement dans les nouveaux locaux est prévu pour la semaine du 24 juillet. Les travaux ont débuté dans la salle de réunion. Ils seront stoppés au mois d'août et reprendront en septembre.

→ L'appartement communal au dessus de l'école a été libéré. Des travaux de rénovation et de peinture devront être réalisés avant une prochaine location à l'automne.

→ Les panneaux et plaques de numéros pour la numérotation postale ont été reçus. Les certificats d'adresse seront envoyés aux habitants après la pose de la signalétique prévue à l'automne.

→ Depuis quelques mois, la ligne téléphonique de l'auberge de Roybon rencontre des problèmes techniques de plus en plus fréquents. Le remplacement des pièces et les interventions techniques sur le réseau hertzien deviennent problématiques. Une solution temporaire a été apportée par un abonnement au réseau satellitaire. D'autres solutions sont en cours d'examen avec Orange et le syndicat Ardèche Drôme Numérique pour raccorder les bâtiments par connexion cuivre avec les fourreaux posés par le SDED.

Tour de table

Andrée Séquier :

- Le fleurissement du village est terminé grâce à la participation de plusieurs bénévoles.
- demande où en est le projet de restauration du bassin de Tourtres ? Les services techniques essaieront de s'en occuper cette année.
- Une banque de livre pourrait être installée au village. Plusieurs emplacements sont évoqués (jardin de ville, abris bus, toilettes publics, pied du tilleul...)

Le Maire informe le conseil qu'un film documentaire sur l'histoire du village et la Résistance à Saint-Martin est en préparation par Aline Holcman (cf documentaire : *Entre deux feux*). Des figurants seront recherchés pour participer au tournage.

Il est souligné l'importance de l'investissement des bénévoles pour l'ensemble des manifestations ayant lieu sur la commune. Notamment pour l'organisation des Drayes du Vercors, dont les participants étaient très satisfaits du parcours et de l'accueil cette année.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 27 juillet 2017.

Secrétaire de séance : Gilles Breton